

Compte - Rendu

Commission Culture du Mardi 3 Mars 2010 à Doudeville

Présents :

Mr ROUSSEAU Jean-Nicolas, Président du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr LHEUREUX Jérôme, Vice-Président du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime en charge de la culture

Mme CHAUVEL Dominique, Déléguée Entre Mer et Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mme NOUVIAN Marie, Déléguée Plateau de Caux – Fleur de Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr ROUSSEL Hubert, Délégué Plateau de Caux – Fleur de Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr TERRIER, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr STANISAVAC Pierre, Délégué Entre Mer et Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime –
Commission Tourisme

Mr MATHON Guillaume, Directeur du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Melle HENNART Julie, Agent de développement culturel au Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Excusés :

Mr CANU Emile, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mme HOUZARD Sylvie, Déléguée Côte d'Albâtre du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr MOZZICONACCI Claude, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Absents :

Mr DEMAZIERES Mario, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr MENARD Paul, Délégué Entre Mer et Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Sommaire

Introduction	3
1. Festival International de Cinéma Latin en Pays de Caux.....	3
2. Rencontres sur le Plateau.....	5
3. Festival du Lin et de l'aiguille – Fête du Lin.....	6
4. Les Amis de Bourvil	8
Conclusion	10

Introduction

La Commission Culture du Pays Plateau de Caux Maritime s'est réunie le mercredi 3 Mars 2010 à 17h00 à Doudeville sous la présidence de M. Jérôme LHEUREUX qui, en préambule, a rappelé les critères d'attribution des subventions et les associations qui concourent à l'obtention de celles-ci. Ainsi, c'est lors du Bureau du 15 mars 2010 que le montant des subventions allouées à chacune des associations sera délibéré puis, soumis au Conseil Syndical du 2 Avril 2010. Le rôle de la commission culture est de déterminer l'éligibilité des projets en fonction d'une grille de critères présentée par Mlle Julie HENNART. Les membres de la commission doivent évaluer les projets sur trois niveaux (+++, ++, +) selon ces différents critères suivants :

- Rayonnement du projet (implantation du projet sur plusieurs communes et coopération entre les acteurs du territoire)
- Communication (presse locale, régionale/nationale, radio, documents papiers, sites Internet)
- Fréquentation de la précédente manifestation (du Pays Plateau de Caux Maritime, de la Région, du pays et des pays étrangers)

Pour commencer, la commission invite Mr David ROGER, président de « l'Association pour la Promotion du Pays de Caux » et Mme Carmen PEREZ DEL VISO, en charge de l'organisation du festival International de Cinéma Latin du Pays de Caux, à présenter leur projet du 2e festival International de Cinéma Latin.

1. Festival International de Cinéma Latin en Pays de Caux

Mme Carmen PEREZ DEL VISO évoque l'historique du festival de Cinéma Latin à Paris puis à Saint-Valery-en-Caux. Le but de ce festival est d'ouvrir les frontières culturelles en présentant des films latins mais aussi de fédérer un public local et régional dans l'optique que ce festival et le Pays de Caux Maritime acquièrent, au fil des années, une véritable notoriété au niveau national. Cette démarche occasionne ainsi un investissement important en termes de communication et de moyens humains. C'est pourquoi, de nombreuses rencontres se déroulent entre les élus et l'association et que celle-ci souhaite de plus en plus travailler avec la population locale. Pour Mme Carmen PEREZ DEL VISO, cet événement peut devenir un grand festival grâce au soutien de la famille ROGER et du Syndicat Mixte du Pays Plateau de Caux Maritime.

Cette année, 30 films seront proposés du 1er au 4 juillet : 10 films de fiction, 10 courts-métrage et 10 films d'animation. En 2010, cette programmation s'inscrit dans le cadre du bicentenaire des indépendances d'Amérique latine. Les moyens de communication étant réduits pour ce deuxième festival, d'autres manifestations ont été inscrites dans le cadre du festival (le but étant de s'adresser à un plus large public et de communiquer sur le cinéma, les arts et la culture de l'Amérique latine et de l'Europe). Ainsi, ce second festival s'ouvrira par un carnaval des Andes et se clôturera par un concert en plein air. Pendant ces quatre jours, un événement de création et d'exposition artistique ainsi qu'un village latin permettront de faire découvrir l'art, l'artisanat et les produits latins et de créer des échanges entre artistes et public. Par ces nouvelles actions, Mr David ROGER souligne que l'association souhaite véritablement sortir de l'univers cinéma, éviter que cet événement soit élitiste et attirer les jeunes grâce aux animations et au carnaval.

A noter que cette année, le festival s'étend sur le territoire et dans le temps en proposant ses manifestations sur Saint-Valery-en-Caux en juillet et en septembre à Yvetot à la salle Les Vikings où sera présenté le palmarès, un concert et une exposition de photographies. De plus, la conférence de presse du festival, le 8 juin 2010, se tiendra également à Yvetot puisque, comme le souligne Mr David ROGER, il est important et nécessaire d'avoir un accès SNCF pour faire venir la presse parisienne à la conférence

Les membres de la commission culture marquent leur intérêt pour l'organisation de cette manifestation à l'échelle de deux communes. A la fin des 20 minutes de présentation, Mr Didier TERRIER souhaite connaître le montant de la subvention demandée par l'association au Pays. Comme il est précisé dans le dossier de demande de subvention, Mme Carmen PEREZ DEL VISO a formulé sa demande de subvention du Pays à hauteur de 11 000 €. Elle motive cette demande par le fait que de nombreux moyens sont nécessaires pour obtenir les films en VOSTFR ou encore faire venir les équipes de films. Elle rappelle par ailleurs que de nombreux

partenariats sont en cours de réalisation avec les ambassades et ministères extérieurs ainsi que pour la promotion dans le but de diminuer les dépenses. A noter, que Mr David ROGER souligne que le budget actuel présente les recettes idéales pour leur « festival de rêve ».

2. Rencontres sur le Plateau

La manifestation « Rencontres sur le Plateau » est représentée par la présidente de l'association « A la Découverte de nos villages », Mme Odile FOLLET, et par l'une de ses membres, Mme Sophie OSOUF. Après le rappel par Mr Jérôme LHEUREUX des critères d'éligibilité et du dispositif d'aides mis en place par le Pays, Mme Odile FOLLET présente l'association et son histoire. Depuis plusieurs années l'association mène des actions pour promouvoir le patrimoine agricole du Pays par l'organisation d'une randonnée, d'un spectacle et d'un repas annuel sur une ou deux communes. En 2009, l'événement s'est étendu sur plusieurs communes et par plusieurs partenariats. Cette action est née de la volonté du Conseil de développement et de la commission tourisme du Pays Plateau de Caux Maritime de promouvoir les produits locaux en mêlant agriculture, culture et tourisme. Le but de l'association étant de promouvoir le Pays Plateau de Caux Maritime et son histoire. Elle invite, tous les ans, les 109 communes et les différentes associations du Pays à participer à cette manifestation autour d'une thématique précise. Cette action fédère ainsi l'énergie locale. En 2010, ce sont 10 communes qui seront associées à « Rencontres sur le Plateau » ainsi que le Rayon Vert, le conservatoire de musique de la Côte d'Albâtre, la médiathèque de Saint-Valery-en-Caux et le Ciné-Club Objectifs. Mr Didier TERRIER insiste sur le fait que cette initiative est positive pour mettre en valeur notre patrimoine commun avec ses propres moyens.

Mme Sophie OUSOUF rapporte également que l'association mène un travail de fond avec les écoles en proposant, à chacune d'entre elles, le thème annuel de « Rencontres sur le Plateau », qui sera cette année, la Poule au Pot. Cette manifestation qui a lieu le dernier week-end de septembre a pour finalité d'échanger, de fédérer, de faire découvrir et de créer des liens entre écoles, acteurs et population locale. Dans son programme, l'association souhaite également permettre l'accès de ces manifestations aux personnes en situation de handicap. Cette manifestation qui a reçu plus de 800 visiteurs en 2009 devrait en attirer autant en 2010. Cette année, grâce à la participation du Rayon Vert, un spectacle avec des poules sera présenté aux scolaires et au tout public au travers de 3 à 4 représentations. Randonnée, conférence, dictée à Gonzeville, visites de fermes et de potagers ... compléteront cette programmation. Le problème rencontré par l'association concerne principalement les capacités d'accueil très limitées des salles et chapiteaux permettant d'accueillir les différentes animations.

La promotion de cet événement s'effectue principalement par des documents papiers. Une communication presse et touristique est également mise en place, en particulier dans les journaux locaux et régionaux et grâce aux institutions touristiques telles que le Comité Départemental du Tourisme. Comme le montant des dépenses de chaque action n'est pas explicite dans le dossier de demande de subvention, Mmes Odile FOLLET et Sophie OSOUF expliquent que de nombreux partenariats sont conclus pour mener à bien cette manifestation mais qu'il faut rémunérer certains intervenants, les loger, les nourrir, payer le spectacle, les éventuels chapiteaux... Les représentantes de l'association expliquent également que la subvention demandée au Pays Plateau de Caux Maritime, d'une valeur de 3 000 €, sera utilisée pour assurer la promotion et la communication de l'événement. Mme Dominique CHAUVEL signale que la manifestation sera également annoncée dans l'agenda du journal départemental.

3. Festival du Lin et de l'aiguille – Fête du Lin

Après un tour de table pour présenter les différents membres de la commission, de l'association « Alliance et Culture » et des organisateurs de la « Fête du Lin », Mr Jérôme LHEUREUX rappelle les conditions d'attribution de la subvention du Pays.

L'association « Alliance et Culture », en charge du « Festival du Lin et de l'Aiguille » est représentée par son président, Mr Philippe CAUCHY, son trésorier, Mr Alain GERARD et la chargée de mission Catherine SAUVAGE. L'adjoint au maire de la ville de Doudeville en charge de l'Animation et de la Communication, Pascal LOSSON, et Mme Corinne LEMASSON du service Animation et Communication de la mairie de Doudeville représentent « la Fête du Lin ».

Dans un premier temps, Mr Philippe CAUCHY et Mme Catherine SAUVAGE présentent le « festival du lin et de l'aiguille », présent dans 8 communes d'Entre Mer et Lin et proposant sur 3 jours des manifestations, des stages, expositions, conférences, visites... sur 25 sites différents. Cette manifestation fédère ainsi 200 habitants de la Communauté de Communes, plusieurs associations, commerçants ou encore bibliothèques. Ce festival est reconnu à l'intérieur du Pays de Caux mais également au delà puisque 50% du public est hors-département. De plus, le site Internet, outil de communication vers les touristes, reçoit près de 20 000 visites par an. Les membres de l'association insistent sur le fait que le festival est reconnu au niveau régional et national grâce à la publication d'articles dans la presse locale, régionale et nationale (exemple: Téléràma). En outre, cette manifestation a également un impact sur le tourisme et l'économie.

Mme Catherine SAUVAGE expose ensuite les dynamiques qui se sont formées suite au courrier de Mr ROUSSEAU amenant Alliance et Culture et Doudeville Animation à travailler ensemble. Les organisateurs se sont réunis à plusieurs reprises, il en a été conclu que les deux événements existants avaient deux dynamiques distinctes, séparées dans le temps d'une quinzaine de jours. Le « Fil du Lin » est proposé au Pays Plateau de Caux Maritime afin de lier les deux événements en référençant et dynamisant les lieux et manifestations existants sur le territoire. L'action « Fil du Lin » propose ainsi une mise en valeur des acteurs et des lieux de la Nébuleuse du Lin (cf. document Nébuleuse du Lin) sur l'ensemble du territoire du Plateau de Caux Maritime. « Le Fil du Lin » commencera ainsi avec la fête du Lin à Doudeville les 18,19 et 20 juin, continuera pendant 17 jours et se terminera avec le festival du Lin et de l'Aiguille. Durant les 17 jours, quatre nouvelles animations ont été mis en place pour connecter les deux manifestations majeures : visite commentée par le Comité des Lettres de Grainville-la-Teinturière de sept lieux de la mémoire industrielle du lin dans la Vallée de la Durdent, visite naturaliste d'un champ de lin, visite de Eco-technilin et une table ronde sur « le Lin est-il populaire ? ».

Mme Catherine SAUVAGE souligne que dans cette programmation, Alliance et Culture et Doudeville Animation conservent chacune leur autonomie en terme de gestion de communication pour les deux événements distincts. Pour les deux structures, l'événement « Fil du Lin » requiert une communication spécifique à la charge du Pays Plateau de Caux Maritime grâce à la subvention qui leur sera accordée (permettant à l'association en charge de cette communication de confier cette tâche à un bureau de presse d'aura nationale) et la prise en charge par le Pays de la promotion et de la diffusion du « Fil du Lin » via un attaché de presse ou autre. Cependant, M. Jean-Nicolas ROUSSEAU fait remarquer que le Syndicat Mixte du Pays Plateau de Caux Maritime ne possède ni attaché de presse ni de service de communication pour accomplir cette tâche.

Pour conclure sur ce projet, Mr Pascal LOSSON présente l'événement « le Lin en Fête » sur la commune de Doudeville qui fêtera sa 14e édition en 2010. Cette manifestation réunit les acteurs de la commune, des bénévoles et des partenaires de la Communauté de Communes Plateau de Caux – Fleur de Lin à l'espace du Mont Criquet avec l'organisation de plusieurs manifestations (défilé de mode, ateliers, visites...) accessibles à tous gratuitement ou à tarif modéré. De ce fait, la fréquentation de cette manifestation est difficilement chiffrable même si on peut l'estimer entre 4000 et 5000 visiteurs par an. Mr Pascal LOSSON accentue le fait que la fréquentation de la « Fête du Lin » est différente de celle du « Festival du Lin et de l'Aiguille », du fait de sa position dans l'année. En effet, cette manifestation, se concentrant en plein mois de juin amène principalement des touristes de court séjour, des retraités mais aussi, comme le souligne Mme Corinne LEMASSON, des étrangers, notamment des japonais, très intéressés par la culture du lin. De plus, Doudeville Animation souhaite également toucher le Jeune Public, avec notamment l'organisation de la Fête de la musique pour clôturer ses trois jours de manifestations. Mr Pascal LOSSON précise que la communication pour la « Fête du Lin » sera exclusivement à la charge de Doudeville Animation mais que pour « le Fil du Lin » la communication et la coordination seront communes et à la charge de l'association « Alliance et Culture ». Mme Catherine SAUVAGE précise qu'un graphiste est employé à mi-temps pour le festival mais que la subvention demandée au Pays, d'un montant de 6 540 €, permettrait, entre autre, d'employer cette personne à plein temps pour la communication du « Fil du Lin ».

4. Les Amis de Bourvil

Pour le festival Bourvil prévu en 2010, l'association « Les Amis de Bourvil » est représentée par son Président Mr Hubert PAILLETTE et ses vice-présidents, Mr. Nicolas FAREZ et Mr. Pierre STANISAVAC. Mr Hubert PAILLETTE relate tout d'abord les différents problèmes survenus ces dernières semaines au sein de l'association puisque la Présidente

Mme Sophie CAPRON et plusieurs membres ont remis leur démission. De ce fait, quelques festivités prévues dans le dossier de demande de subvention ne seront pas réalisées. A ce jour, l'association manque de moyens humains pour la mise en place de l'exposition sur Bourvil, celle-ci ne sera donc pas organisée en 2010. Pour cette année, les Amis de Bourvil mettront en place le festival du film Bourvil et le radio-crochet. Les frères Taloché étaient pressentis pour animer la finale du radio-crochet mais les fils de Bourvil ne sont pas en accord avec cette programmation. Une troupe de théâtre de Paris pourrait convenir pour cette animation grâce à leur spectacle « Si on chantait Bourvil ». Le radio crochet devrait avoir lieu à Fontaine le Dun, Doudeville et à Yvetot pour la finale prévue le 20 novembre, jour de la Saint André. Le festival du film devrait se dérouler quant à lui au casino de Saint-Valery-en-Caux. Des contacts sont en cours avec ces différentes communes et structures pour arrêter définitivement la programmation. Mr Nicolas FAREZ insiste sur le fait, qu'il y a aujourd'hui, un grand manque de moyens humains, l'association ne comptant plus que 6 bénévoles, et de matériel puisque l'association ne possède aucun local propre pour entreposer les matériels techniques. En effet, vu le succès de l'exposition organisée en 2006 et des moyens qui ont été nécessaires pour l'organiser, il est impossible en 2010 de réitérer cette action. De plus, Mr Nicolas FAREZ précise que les Amis de Bourvil est la seule structure en France à réaliser une exposition sur un acteur. Les membres de l'association exposent leur difficulté pour l'organisation du festival du film Bourvil puisqu'il est difficile de trouver 7 films de l'acteur en 35mm. Sur les 7 films prévus, 4 sont assurés pour une location estimée à 250 € la bobine. Pour les autres bobines, la location moyenne est estimée à 1000 € chacune et restent difficile à trouver. Mme Dominique CHAUVEL les incite à se rapprocher du Pôle Image, structure régionale, qui mène une politique de soutien aux secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et de la photographie. Mr Nicolas FAREZ lui demande de lui fournir les coordonnées pour les contacter. A noter que même si la course des Cracks a rencontré un beau succès en 2009 et que les habitants souhaitent que cette action soit renouvelée, celle-ci comporte de nombreuses difficultés administratives puisque un droit à l'image doit être accordé par la famille de Bourvil.

Le budget doit quant à lui être revu à la baisse. Pour l'exposition, le festival du film et le radio-crochet, un total de 51 378 € avait été chiffré. L'exposition n'ayant plus lieu, le budget global serait estimé entre 20 000 et 25 000 €. La communication étant réalisée par Mr Nicolas FAREZ, en tant que bénévole, les frais engendrés pour la promotion de l'événement ne concernerait que le tirage des affiches.

Conclusion

En conclusion, chaque membre exprime son opinion sur les différents projets présentés. Mr Didier TERRIER précise que le festival de cinéma latin présente un certain intérêt pour le Pays Plateau de Caux Maritime mais que les trois autres projets sont d'une importance capitale pour le territoire puisqu'ils permettent de valoriser le patrimoine et les acteurs locaux mais également de les fédérer. De l'avis des autres membres de la commission culture, ce sont les manifestations « Rencontres sur le Plateau », « le Fil du Lin » et le « festival Bourvil » qui portent le plus territoire et le valorisent même si le festival du cinéma latin promeut beaucoup le Pays à l'extérieur de ces frontières. Mme Dominique CHAUVEL propose, pour l'attribution des subventions, d'aider financièrement les Amis de Bourvil dans le but d'atténuer les difficultés que les bénévoles rencontrent; d'affecter aux associations Alliance et Culture et A la découverte de nos villages la somme que celles-ci demandent au Pays et de distribuer le reste du budget de subvention à l'association pour la promotion du Pays de Caux. Pour terminer, Mme Dominique CHAUVEL souhaite encourager Les Amis de Bourvil à se rapprocher de Alliance et Culture pour mutualiser les moyens communication. En effet, le graphiste travaillant pour Alliance et Culture pourrait également réaliser la communication des Amis de Bourvil.